

Madame Masson devint veuve en 1847.

Elle partageait tous ses moments entre les exercices de la vie spirituelle et les bonnes œuvres que peut inspirer la plus tendre charité. Ses revenus étant immenses, elle semait les bienfaits autour d'elle.

C'est en cette même année que se fonda le collège Masson, auquel ses pieuses largesses attachèrent son nom respecté. Depuis lors, elle n'a cessé de manifester le plus vif intérêt à cette institution, malheureusement détruite par l'incendie de janvier 1875.

Si la Providence avait mis à sa disposition une fortune colossale, Madame Masson sut comprendre que son premier devoir était d'en user conformément aux vues de la religion. Aussi, est-ce toujours à ces nobles mobiles qu'elle obéissait, soit lorsqu'elle contribuait si largement à la fondation du collège qui faisait l'honneur de son village, soit quand elle souscrivait généreusement pour favoriser le mouvement des zélés pontificaux sous l'inspiration de Mgr Bourget.

Elle ne s'est pas montrée moins empressée quand il a fallu venir en aide à la restauration des finances de l'évêché de Montréal, ou prêter main forte à l'établissement de certaines œuvres particulièrement chères à Mgr l'archevêque de Marianopolis, qu'elle affectionnait sincèrement.

Qui dira ce qu'elle a fait pour soutenir les missions lointaines de Mgr Taché, de Mgr Grandin, etc. ?

Comment raconter la vie privée de cette noble femme ? Ne pouvait-elle pas s'accorder un repos dont l'esprit du monde fait si facilement une loi aux personnes qui naissent dans l'abondance ? Sachant que l'oisiveté n'apprend rien de bon, *multam malitiam docuit otiositas*, elle se fit une règle, ses devoirs de piété remplis, de consacrer ses nombreux loisirs à préparer de ses propres mains, des vêtements achetés par elle, pour les enfants pauvres, n'excluant personne de sa maison. *Manum suam aperuit inopi et palmas suas extendit ad pauperem.*

Pour utiliser ses loisirs elle travaillait incessamment à confectionner des vêtements qu'elle donnait aux enfants pauvres de sa seigneurie.

Tous les détails de sa résidence somptueuse étaient l'objet constant de son attentive surveillance, et elle vaquait elle-même volontiers aux occupations domestiques, montrant par son exemple que la pratique des vertus d'une maîtresse de maison n'exclut jamais, dans celle qui s'y livre, les nobles occupations auxquelles aiment à se consacrer les grands caractères et les âmes d'élite.

II

Sait-on combien d'établissements religieux ou charitables elle a fondés ou fortement aidés ? Il y a entre autres :

- Le collège Masson ;
- L'asile des sourds-muets du Mile-End ;
- Le couvent de la Providence à Saint-Vincent de Paul ;
- L'église actuelle de Terrebonne ;
- Le nouveau couvent de la Congrégation à Terrebonne ;
- Le nouvel asile des sourds-muets à Terrebonne ;
- Le couvent de Mascouche, etc.

Elle a coopéré, de plus, à une quantité d'autres œuvres, et entre autres aux missions sauvages du Nord-Ouest, pour lesquelles cette admirable femme a fait don de plusieurs milliers de piastres.

Les sommes ainsi versées par elle entre les mains des Evêques du Nord-Ouest ont puissamment aidées à la propagation de la foi, au développement de l'éducation, aux œuvres de bienfaisance, lesquels dons ont pu servir à la fondation d'utiles institutions charitables et d'éducation.

Peu de temps avant de mourir, madame Masson avait encore donné une somme considérable aux commissaires d'écoles de Terrebonne, pour aider à la création d'un nouveau collège commercial. Elle avait donné aussi cent arpents de terre pour l'asile des sourds-muets de la même localité.

Elle donnait toujours et sans cesse, du reste, à tous ceux qui s'adressaient à elle et qui méritaient ses secours. Elle était associée aux œuvres multiples de Mgr Bourget dans le diocèse de Montréal, et était restée jusqu'à la fin en grands rapports d'amitié avec ce pieux et

vénérable prélat qui l'a assistée dans ses derniers moments.

A Terrebonne, autour d'elle, elle répandait à profusion ses bienfaits. Elle était le refuge des malheureux et des pauvres. Jamais on ne s'adressait à elle en vain. Jamais elle ne refusait de soulager une infortune. Elle nourrissait les indigents, soignait ou faisait soigner à ses frais les malades pauvres, veillait sur la paroisse comme si Dieu l'eût chargée de pourvoir aux besoins de tout ce qu'il y avait de nécessiteux ou d'infortunés.

Elle faisait cultiver en arrière de sa demeure, deux vastes fermes, dont le produit allait tout entier aux couvents de Mascouche et de Saint-Vincent de Paul. Elle a fait instruire nombre de jeunes gens pauvres de sa paroisse, et a protégé d'autres qui ont fait depuis leur marque dans la société. Elle était, en un mot, la grande bienfaitrice, la providence de cette région.

Elle vivait elle-même largement, mais sans aucune ostentation, dans le splendide château qui lui servait de demeure et qu'elle habitait avec sa sœur, madame Deschambeault. Ce château, à six lieues de la ville, est assurément la plus belle habitation de campagne du pays, sans excepter Spencer Wood, résidence du lieutenant-gouverneur, ni Rideau Hall, résidence du gouverneur-général. Il mesure cent cinquante pieds de long sur soixante-quinze de large. Il est à trois étages anglais et en pierre de taille. L'intérieur est d'une grande somptuosité, distribué et décoré avec un goût exquis, et une richesse du meilleur goût. Il a coûté près de quatre-vingt mille piastres.

Madame Masson y avait un riche oratoire, orné de tableaux de maîtres d'une grande valeur, et où M l'abbé Gratton, son confesseur, disait la messe fréquemment.

On dit que cette aristocratique demeure a été léguée par la défunte aux Sœurs de la Providence. Ce serait un dernier don à placer sur la liste de ceux qu'elle a fait de son vivant.

Est-il possible de trouver une existence de femme aussi dignement remplie, si ce n'est parmi celles dont la religion transmet le souvenir aux fidèles et qu'elles leur offrent comme modèles à suivre.